

Le « Plan local d'activité » est un projet porté par l'ancienne Communauté d'agglomération Seine & Vexin dont la finalité est de créer des passerelles et espaces d'échanges entre les entreprises et les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion. Le projet répond à un double objectif : satisfaire au mieux les besoins en termes de recrutement des entreprises du territoire et permettre aux personnes éloignées de l'emploi de remettre le pied à l'étrier « professionnel » pour un retour durable à l'emploi. Pour mieux mettre en adéquation l'offre et la demande, il est donc apparu indispensable de développer une stratégie territoriale de l'emploi pouvant satisfaire tous les acteurs concernés (emploi, économie et insertion). Retour sur un beau dispositif qui a su faire émerger une synergie territoriale bénéfique pour tous.



Année de réalisation :
2015



Soutien du FSE :
23 746,81 €



Une dizaine de partenaires mobilisés !

CONTEXTE :

Trop souvent de nombreuses initiatives voient le jour sur un territoire donné sans pour autant que ces dernières soient coordonnées et mises en cohérence avec les besoins de la population et des entreprises. En effet, de nombreuses entreprises locales peinent à trouver un candidat alors que paradoxalement, le nombre de demandeurs d'emploi ne fait qu'augmenter. Face à ce constat, l'ancienne Communauté d'agglomération Seine & Vexin a décidé d'améliorer l'animation du réseau local des acteurs de l'emploi et de renforcer la mobilisation des entreprises locales dans les secteurs demandeurs de main-d'œuvre comme les services à la personne, l'énergie ou encore l'écoconstruction. La force du Plan local d'activité ? L'utilisation de trois moyens d'action que sont les clauses d'insertion, le Comité local d'activité et les Emplois d'avenir. De quoi doter le projet d'arguments concrets et porteurs de résultats en matière d'insertion pour convaincre les entreprises de s'engager dans une démarche d'insertion professionnelle et les demandeurs d'emploi, de s'orienter vers les secteurs en tensions de leur territoire, pourvoyeurs d'emplois.

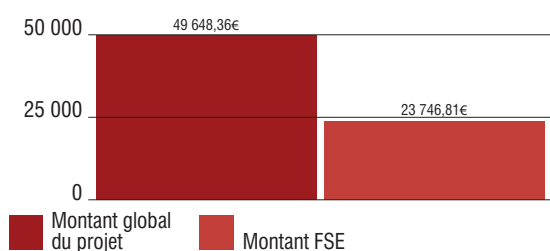
COMMENT ?

1. Réalisation d'un pré-diagnostic de la situation économique, sociale et professionnelle du territoire ;
2. Développement de partenariats avec les entreprises et les acteurs locaux de l'emploi ;
3. Incitation à l'utilisation de clauses d'insertion sur l'ancienne agglomération ;
4. Construction de parcours d'insertion cohérents et en adéquation avec les besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi ;
5. Mobilisation des employeurs locaux dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises ;
6. Animation d'un réseau local des acteurs de l'emploi.

QUELQUES RÉALISATIONS :

- Tenue tous les 15 jours du Comité local d'activité et tous les mois d'un comité de suivi avec mobilisation d'une vingtaine d'entreprises ;
- 60 entreprises ont été sensibilisées aux solutions alternatives de mise en activité ;
- 20 emplois d'avenir ont été créés.

Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Communauté d'agglomération Seine & Vexin a porté le dispositif « Plan Local d'Activité » en 2015 avant d'être dissoute en 2016 au bénéfice de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) – Communauté urbaine. Implantée sur un territoire stratégique de développement urbain et économique, GPS&O a de nombreuses missions. Parmi elles, on compte le développement de partenariats avec tous les acteurs locaux de l'économie et de l'insertion pour favoriser l'accès à l'embauche des personnes éloignées de l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'aménagement économique, social et culturel du territoire ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une palette de compétences large et diversifiée en lien avec la réalité du terrain.

CONTACT :

GRAND PARIS SEINE & OISE –
COMMUNAUTÉ URBAINE
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville
Tél. 01 30 91 21 17

Alexandra BALLER
aballer@gpseo.fr
www.gpseo.fr

